

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 145 (2000)
Heft: 5

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

Mai 2000

	Pages
Editorial	
■ Avis de tempête	3
Armée XXI	
■ Entretien avec le cdt C Dousse (1)	6
■ Armée XXI: crédibilité	11
Guerre de l'information	
■ L'armée doit la gagner!	13
Partenariat pour la paix	
■ Observateurs de police civile au service de l'ONU	17
■ L'exercice « MILES PROTECTOR »	20
Armées étrangères	
■ Visite au 40 ^e régiment d'artillerie à Suippes	23
Armée 61	
■ La défense suisse et l'OTAN (1945-1995)	28
Histoire	
■ Commandos d'exploration «Golani» (2)	36
■ Sur la route de Marengo, le fort de Bard	42
Lettre de lecteur	
■ Le repentir ne passera pas!	50
ARMS	
■ Le div Michel H. Montfort nous a quittés...	52
Nouvelles brèves	54
Revue des revues	56
SSO: comité central	I
RMS-Défense Vaud	II-V

Avis de tempête!

La *Revue militaire suisse* doit se préparer à une « période de tempête »! La réalisation de l'Armée XXI entraînera une forte diminution des effectifs (environ 150 000 à la place de 350 000). Le nombre d'officiers suivra la même courbe; de plus, la plupart des militaires termineront leur carrière aux environs de 32 ans.

La situation que l'on a connue au début 1995 pourrait se renouveler. A l'époque, les officiers mis en « réserve inactive » (quelle erreur monumentale de terminologie!) reçoivent un formulaire craché par ordinateur, avec un fac-similé de la signature du chef d'Etat-major général, leur signifiant leur « licenciement »; les autres découvrent une « feuille de compte » les avisant du nombre de jours de service encore à accomplir. Beaucoup de ceux qui ont un total libellé «***» ne sont pas promus commandants de corps! Ils ont simplement épuisé le crédit « jours de service » décidé par les planificateurs.

Pourtant, nombreux sont ceux qui ne tardent pas à être sollicités pour se succéder à eux-mêmes et combler les vides, surtout dans les états-majors supérieurs, que les têtes pensantes n'avaient pas pris en compte. Avec le début de l'Armée 95, il y a beaucoup d'officiers mécontents qui, comme Hector, rentrent dans leur tente et ne veulent plus entendre parler de militaire...

Si, depuis lors, les mœurs n'ont pas changé au Palais fédéral et au Pentagone, on peut s'attendre à des réactions semblables. D'autre part, les officiers subalternes et les capi-

taines, libérés de leurs obligations militaires au début de la trentaine, ne vont-ils pas se désintéresser de la chose militaire, démissionner des sociétés d'officiers et résilier leur abonnement aux périodiques militaires. Attitude d'autant plus prévisible qu'elle correspond à l'individualisme des sociétés post-industrielles!

A la *Revue militaire suisse*, il faut donc s'attendre à ce que le nombre des abonnés individuels s'effondre, comme celui des abonnés collectifs de la Société cantonale vaudoise des officiers et de la Société des officiers du Valais romand.

Ce problème touchera toutes les publications militaires et entraînera des restructurations profondes du « paysage de la presse militaire ». En Suisse romande, les bulletins des sociétés cantonales d'officiers, ceux des sociétés d'armes (artilleurs, génie, etc.), ceux destinées à un public militaire très ciblé comme les fourriers, les sergents-majors, les militaires incorporés à la poste de campagne risquent fort de disparaître. Il pourrait ne subsister que deux ou trois titres de périodiques militaires romands. On peut espérer que la *RMS* soit l'un d'eux, puisque sa situation financière pourrait lui permettre